

de l'autre. Il n'y a aucun gouvernement du monde occidental qui ne subventionne pas les exportations, notamment les produits agricoles, sur les recettes générales au lieu de prélever un droit des producteurs. Il me semble que la société en général doit assumer cette responsabilité et ce fardeau et ne pas l'imposer à une industrie qui est déjà à deux doigts de la faillite.

J'espère qu'avant de présenter cette mesure législative, le ministre étudiera sérieusement cet aspect de la question. Je ne vois pas grande utilité à affecter 10 p. 100 du revenu des producteurs laitiers à la subvention de leurs exportations. Si le ministre voulait recommander à ses collègues de penser à prélever ces subventions sur le revenu général, il aiderait bien plus les exportations de produits laitiers.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, nous attendions depuis plusieurs semaines la déclaration que le ministre de l'Agriculture (M. Greene) a bien voulu nous faire cet après-midi. Le ministre constate que la consommation nationale du beurre a dépassé la production, et il le mentionne dès le début. Or, ceci va ouvrir les yeux de plusieurs organisations agricoles à travers le Canada, et surtout dans le Québec. Alors que l'industrie laitière est notre principale industrie et qu'on se rend compte qu'on ne peut seulement pas produire assez de beurre pour satisfaire la demande canadienne, cela veut dire qu'on a atteint le point crucial de l'agriculture et qu'il est temps, pour le ministre, d'apporter une aide accrue aux cultivateurs.

Il déclare aussi qu'au cours des dernières années, les cultivateurs ont abandonné l'industrie laitière et pour cause. D'abord en raison du manque d'un prix correspondant au coût de production. A mon avis, c'est la première raison et la seconde c'est le retard que les gouvernements apportent à venir au secours des cultivateurs.

J'entendais le porte-parole du parti conservateur dire tout à l'heure: Nous demandons ces rajustements depuis 12 mois au ministre. Eh bien, je crois que le premier à avoir manqué à venir en aide aux cultivateurs, c'est justement le parti conservateur à l'époque où il détenait le pouvoir.

Nous le demandons depuis les quatre ans que nous sommes ici, et non pas seulement depuis douze mois. Et, ce n'est pas seulement depuis douze mois que cela va de mal en pis; au contraire, depuis plus de dix ans la situation de l'agriculture est à la baisse dans le Québec. On se demande où cela va finir! Les prix accordés aux cultivateurs sont loin d'être ce qu'on pourrait appeler «moyens» ou «équivalents».

Il y a une autre cause aussi, et c'est celle des épidémies qui, souvent, ravagent les troupeaux laitiers, comme cela s'est produit dans notre région au cours des deux dernières années. Il faut absolument que le ministre fasse quelque chose à ce sujet. Nous assistons à la disparition de plus du tiers de nos troupeaux laitiers à cause de la brucellose. Le gouvernement n'a rien fait pour aider davantage les cultivateurs dans le cas de cette épidémie qui décime les troupeaux laitiers. Il faut absolument que le ministre actuel fasse quelque chose pour permettre aux cultivateurs de reconstituer leurs troupeaux et rétablir leur production au niveau auquel elle devrait être dans la province de Québec.

On nous annonce, enfin, ce que tous les cultivateurs—l'UCC en tête—dans notre région demandaient, soit un prix de \$4 les 100 livres pour le lait de fabrication.

Par ailleurs, il y a un petit mot, dans son énoncé, que je n'aime pas du tout, et c'est lorsqu'il dit que le niveau de soutien assurera un revenu net moyen. On parle encore de «moyen». L'UCC a toujours demandé que le montant de \$4 les 100 livres soit un prix minimum. Le fameux prix moyen de \$3.50 qu'on avait l'an dernier n'a jamais donné au producteur \$3.50, mais bien \$3.10, \$3.05. Il faut absolument que le ministre redresse cette partie de sa déclaration afin que les mots suivants soient inscrits dans la nouvelle loi: Le prix minimum est de \$4 les 100 livres pour le lait de consommation.

Je félicite le ministre, plus particulièrement quand il nous dit que les paiements fédéraux s'appliqueront à cette partie de l'excédent de lait nature. C'est une politique qui s'imposait dans la province de Québec à cause des nombreux producteurs de lait nature qui étaient obligés d'écouler sans aucune aide, sans aucun subside, le reste de leur lait pour la production laitière.

Je félicite aussi le ministre d'avoir bien voulu se hâter, étant donné que je lui signalais l'autre jour qu'il fallait absolument que cette question soit réglée dès cette année. Je crois que les cultivateurs seront très heureux, car tout est mentionné, à part le petit manquement que j'ai signalé au début. Toutefois, je remercie le ministre du bel effort qu'il a fait et je souhaite que ceci continue pour que les cultivateurs aient justice et soient capables au moins de satisfaire à la demande de notre pays.

• (3.20 p.m.)

[Traduction]

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots au sujet de la déclaration du ministre de l'Agriculture. Je tiens d'abord à dire que nous